



Réseau Protection des Végétaux -ProVeg-

Projet PARRAF

Renforcement des capacités opérationnelles du réseau Protection des Végétaux (ProVeg) pour le conseil, la formation et la recherche en agriculture durable

TERMES DE REFERENCE DE L'ATELIER THEMATIQUE SUR LES METHODES
D'ANALYSE POUR LE DIAGNOSTIC DES BIOAGRESSEURS DES PLANTES ET
DES GENES DE RESISTANCE, ASSOCIES

Kamboinsé (Burkina Faso) xx – xx 2015

Coordonnateur du Réseau
Prof Bi Irié Arsène ZORO

Table des matières

Table des matières	ii
1 - Contexte et justification	3
2 - Objectifs	4
3 - Contenu et approche pédagogique	4
4 – Résultats attendus	4
5 – Participants	4
6 – Budget prévisionnel	5

1 - Contexte et justification

Les perspectives de la politique agricole définies à partir de 1992 suite à la conférence de Rio ont introduit des objectifs d'ordre environnemental. En effet, elles sont basées sur des méthodes de production agricole compatibles avec les exigences de la protection de l'environnement et l'entretien des espaces naturels. Aujourd'hui, dans les pays du Nord comme ceux du Sud, des mesures environnementales accompagnent toutes les politiques agricoles à toutes les échelles géographiques et communautaires. Ces mesures comportent, entre autres, la formation des producteurs qui sont des acteurs essentiels dans la prise en compte de l'environnement dans les activités agricoles. La formation concerne aussi les chercheurs qui sont désormais appelés à accorder une attention particulière à la durabilité, à savoir trouver les moyens pour satisfaire les besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs, c'est à dire à être de véritables acteurs du développement durable, qui en Afrique sub-saharienne, repose essentiellement sur l'agriculture.

En Afrique, l'importance de la protection des cultures dans la mise en œuvre d'une agriculture durable est indéniable. En effet, de nombreux ennemis des plantes constituent des contraintes majeures à l'accroissement durable de la production agricole et présentent des défis permanents pour les professionnels de l'agriculture. La protection des cultures dans le cadre de l'agriculture durable, consiste à mettre en œuvre un ensemble cohérent de mesures indirectes et de moyens direct destinés à minimiser l'impact des bioagresseurs sur le rendement et la qualité des productions et permettre d'assurer la pérennité de l'exploitation agricole. La gestion appropriée des bioagresseurs de plantes repose sur une bonne connaissance des méthodes de détection des agents phytopathogènes impliqués.

Huit équipes et laboratoires issus d'Institutions de Recherche et d'Universités de six pays d'Afrique Sub-saharienne, et de France ont mis en place en 2011, un réseau thématique dénommé « Protection des Végétaux – ProVeg ». Ce réseau vise à améliorer l'efficacité et la valorisation des travaux de recherche des équipes membres en fédérant leurs efforts, en mutualisant leurs ressources et en renforçant leurs capacités de recherche, de formation et de valorisation dans le domaine de la protection des végétaux pour une agriculture durable en Afrique Sub-saharienne. De par ses objectifs, ProVeg se positionne comme une interface entre la recherche scientifique et universitaire d'une part, et les institutions et organisations impliquées dans la promotion et le développement agricole d'autre part.

Afin d'augmenter ses capacités opérationnelles dans la mise en œuvre de ses objectifs, ProVeg a élaboré un projet intitulé « Renforcement des capacités opérationnelles du réseau Protection des Végétaux (ProVeg) pour le conseil, la formation et la recherche en matière d'agriculture durable ». Le financement dudit projet a été accordé par le Programme d'Appui à la Recherche en Réseau en Afrique (PARRAF). Le projet PARRAF – ProVeg vise à positionner le réseau ProVeg comme une structure impliquée dans le développement d'une agriculture durable en Afrique Sub-saharienne, par des initiatives de recherche pour le développement régulièrement prises et conduites par des chercheurs du Sud travaillant au sein de réseaux opérationnels. Quatre principaux résultats sont attendus à la suite de la mise en œuvre du projet :

1. la visibilité et la lisibilité des actions de ProVeg sont accrues ;
2. l'utilisation des ressources humaines et techniques du réseau est mutualisée ;
3. le réseau est effectivement opérationnel dans les services à la société ;
4. les assises institutionnelles et scientifiques du réseau sont consolidées, ce qui lui permet d'être plus actif dans l'accomplissement de ses missions de formation et de recherche au service de l'agriculture durable par un effort de transfert des résultats.

Les activités programmées dans le cadre du projet PARRAF – ProVeg sont organisées en cinq (5) stratégies interconnectées, dont le volet « Coordination et gestion du projet ». Outre

ce volet, plusieurs autres composantes du projet nécessitent une concertation préalable entre les responsables des équipes impliquées, notamment l'élaboration :

- des TDR et textes règlementaires du réseau ;
- d'un programme de recherche commun impliquant toutes les équipes du réseau et l'identification des sources potentielles de financement ;
- d'un programme de formation thématique cyclique ;
- de maquettes pédagogiques de trois Unités d'Enseignement (UE) à proposer au programme de Master 2 en Biosciences de deux universités ;
- d'une stratégie d'extension du réseau.

La présente formation destinée à une trentaine de chercheurs dont une quinzaine de doctorants s'inscrit dans le cadre du programme de formation thématique cyclique. Elle vise le renforcement des capacités en protection des végétaux qui est un défi constant du fait (i) de la faiblesse des ressources humaines dans le domaine et (ii) de l'adaptation des bioagresseurs dans un contexte de changement climatique conduisant souvent à l'apparition de maladies émergentes. Les connaissances issues de cette formation seront sans doute utiles aux membres du réseau et au monde rural pour la gestion des bioagresseurs afin de réduire leurs impacts sur les récoltes.

2 - Objectifs

Les principaux objectifs de l'atelier sont : (i) outiller les participants de connaissances théoriques sur les méthodes d'analyses pour le diagnostic des bioagresseurs de plantes (virus, bactéries et champignons) et des gènes de résistance associés ; (ii) améliorer les connaissances techniques sur les méthodes de diagnostic des bioagresseurs de plantes (iii) renforcer les capacités des participants sur les techniques d'identification des gènes de résistance aux bioagresseurs de plantes.

3 - Contenu et approche pédagogique

La formation sera principalement axée sur (i) la présentation par vidéo-projection de modules sur les connaissances théoriques de base indispensables pour une bonne maîtrise des techniques de diagnostic; (ii) des sessions pratiques sur les techniques de diagnostic et auxquelles l'essentiel du temps sera consacré. Il s'agit de veiller à ce que chaque participant puisse améliorer ses connaissances techniques.

4 – Résultats attendus

Quatre (4) principaux résultats sont attendus.

1. Les principales méthodes d'analyses pour le diagnostic des agents phytopathogènes sont connues par les participants.
2. Les méthodes courantes de diagnostic des virus, des bactéries et des champignons phytopathogènes sont maîtrisées par les participants;
3. La méthode de détection de gène de résistance associé aux agents phytopathogènes (cas du virus de la panachure jaune du riz, RYMV) est maîtrisée par les participants.
4. Les connaissances générales des participants sur la détection des bioagresseurs de plantes sont améliorées.

5 – Participants

Les participants à l'atelier sont répartis de la façon suivante :

- Invités d'honneur (pour la cérémonie d'ouverture). Des invitations seront adressées :
 1. Au Ministre de la Recherche scientifique de l'innovation (MRSI)

2. Au Délégué général du Centre National de Recherche Scientifique et Technologique (CNRST)
 3. Au Représentant de l'IRD Burkina Faso
 4. Au Directeur Général de l'institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA)
- Personnes ressources
 - o Membres du LMI Patho-Bios
 - o Experts du réseau ProVeg
 - Membres du réseau :
 - o Jeunes Chercheurs et Doctorants des équipes membres du réseau dont Burkina Faso (6), Côte d'Ivoire (2), Gabon (1), République Centrafricaine (1)

6 – Budget prévisionnel

Poste budgétaire	PU (€)	Qté	Montant (€)
1 - Voyage et séjour			
1.1 - Billets d'avion/Bus			
1.1.1 - Participant venant de Montpellier (France)	0	1	0
1.1.2 - Participants venant d'Abidjan (Côte d' Ivoire)	498	2	996
1.1.3 - Participants venant de Franceville (Gabon)	550	1	550
1.1.4 - Participants venant de Bangui (RCA)	880	1	880
1.1.5 - Participant venant de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)	30	5	150
1.2. - Prise en charge (Hébergement + Déjeuner + perdiem)			
1.2.1- Participants étrangers (5 personnes x 5 jours)	110	25	2750
1.2.2 - participants locaux non-résidents (5 personnes x 5 jours)	55	25	1375
1.2.3 - participants locaux résidents (10 personnes x 5 jours)	30	50	1500
1.2.4 – Représentants institutions (5 personnes)	110	5	550
Total voyage et séjour			8751
2 - Logistique			
2.1 - Communication			
2.1.1 - Téléphone (cartes prépayées)	15	10	150
2.1.2 - Presse audio visuelle	300	1	300
2.2 - Location de véhicule			
2.2.1 - Véhicule de liaison	60	5	300
2.2.2 - Véhicule de transport collectif (Minibus)	75	5	375
2.3 - Carburant			
2.3.1 - Véhicule de liaison	20	7	140
2.3.2 - Véhicule de transport collectif (Minibus)	30	5	150
2.4 - Per diem chauffeurs			
2.4.1 - Chauffeur du véhicule de liaison	20	7	140
2.4.2 - Chauffeur du minibus	20	5	100
Total logistique			1655
3 - Fournitures			
3.1 - Cartouche pour imprimante	110	1	110

3.2 - Chemise à rabat	1	25	25
3.3 - Rame de papier	6	5	30
3.4 - Stylo, crayon	4	30	120
3.5 - Badges	2	30	60
3.6 - Banderole	90	1	90
Total fournitures			435
4 - Réactifs et Consommables laboratoires (forfait)	1000	1	1000
Total Réactifs et Consommables de laboratoire			1000
5 - Restauration			
5.1 - Eau minérale (25 personnes x 5 jours)	2	125	250
5.2 - Pause-café (25 personnes x 5 jours)	3	125	375
5.3 - Cocktail et repas de clôture	20	25	500
Total restauration			1125
Total coût direct			12966
6 - Marge pour imprévus budgétaire (5%)			648.3
TOTAL GENERAL			13614.3